

## Les objectifs du Syndicat

Le Syndicat se fixe principalement les buts suivants :

- ▶ Ouvrir le monde du 7eme Art aux personnes en situation de handicap, encourager ces personnes à embrasser les carrières du cinéma (devant ou derrière la caméra) ; cela implique par exemple que les écoles de cinéma puissent adapter leurs enseignements et leurs locaux.
- ▶ Soutenir les projets de films ou téléfilms portés par des personnes en situation de handicap : par exemple, encourager le CNC à appliquer le même principe qu'en matière de parité et d'égalité Homme/Femme en accordant un bonus aux projets présentés par des personnes handicapés et/ou employant des personnes handicapés.
- ▶ Favoriser de manière générale l'emploi des personnes en situation de handicap dans les secteurs du cinéma et de l'audiovisuel.
- ▶ Assurer de bonnes conditions de travail pour les personnes en situation de handicap (éventuellement : accessibilité, aménagement du temps de travail ...)



### CONTACT

**Matilda MOREILLON**  
(relations publiques)  
Tel. 06 09 76 35 61

**S.P.C.H**  
44 avenue d'Argenteuil  
92600 Asnières-sur-Seine  
Email : [spch@gmail.com](mailto:spch@gmail.com)  
[www.syndicat-spch.fr](http://www.syndicat-spch.fr)



*Julien Richard-Thomson, président*

- ▶ En France, la société inclusive est un objectif qui reste encore lointain, tant les personnes en situation de handicap sont peu intégrées et peu visibles dans notre société. Pourtant 12 millions de nos concitoyens sont en situation de handicap, de manière visible ou invisible. Dans nos métiers du cinéma et de l'audiovisuel, les professionnels en situation de handicap sont rares et ceux-ci ont des difficultés accrues et spécifiques pour exercer leurs professions et trouver du travail.

Pour nous, si la Culture - et notamment le cinéma - est le reflet de la société dans laquelle nous vivons, elle peut aussi constituer un levier majeur d'avant-garde pour faire évoluer le regard et les pratiques.

Récemment un rapport situe la représentation des personnes handicapées aux alentours de 0,6% dans l'audiovisuel, ce chiffre tend un miroir sans concession : c'est la place qui leur est accordée dans un monde dont la norme est leur exclusion.

0,6% de visibilité dans le paysage audiovisuel français pour 12 millions de personnes...

C'est un fait, les personnes en situation de handicap sont rares au cinéma et à la télévision. Elles sont rares devant la caméra et encore plus rares derrière : peu exercent des carrières dans le cinéma et l'audiovisuel et ceux qui exercent ces professions, très élitistes comme on le sait, se heurtent à des difficultés souvent redoutables. N'oublions pas non plus que de nombreux professionnels atteints de handicaps invisibles, parfois lourds, choisissent de taire leur situation afin de ne pas être écartés du marché de l'emploi. Nous ne pouvons accepter cela.

Au niveau des politiques publiques, la notion de diversité fait généralement écho aux origines ethniques ou aux zones d'habitat (zones urbaines prioritaires de la politique de la Ville), à l'orientation sexuelle ou au genre. Le CNC promeut, par exemple, les projets des cinéastes issus de la banlieue (aides à la "diversité") et s'engage aussi, depuis peu, à soutenir spécialement les projets mettant en avant la parité Homme/Femme, ce que nous ne pouvons que saluer. Toutefois, selon nous, le handicap ne peut être le grand oublié des politiques visant à assurer la diversité du secteur culturel.